

ANNEXES

Annexe 1 : Liste indicative des principaux diplômes justifiant d'un niveau égal ou supérieur au niveau B1 (3^{ème} alinéa de l'article 1^{er} de l'arrêté)

Niveau 3 (Infra baccalauréat)

-
- BAPAAT : Brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien de la jeunesse et des sports
 - BEP : Brevet d'études professionnelles
 - BEPA : Brevet d'études professionnelles agricoles
 - CAP : Certificat d'aptitude professionnelle
 - CEP : Certificat d'études primaires (supprimé)
 - DEA : Diplôme d'État d'ambulancier
-
- DEAF : Diplôme d'État d'assistant familial
 - DEAMP : Diplôme d'État d'aide médico-psychologique
 - DEAP : Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture
 - DEAS : Diplôme d'État d'aide-soignant
 - DEAVS : Diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale
 - MC : Mention complémentaire
 - TP : Titre professionnel
-

Niveau 4 (Baccalauréat)

-
- Animateur musical et scénique (AMS)
 - Baccalauréats (Bac général, bac technologique et bac professionnel)
 - BEES 1^o : Brevet d'État d'éducateur sportif du premier degré
 - BEPECASER : Brevet pour l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite automobile et de la sécurité routière.
 - BMA : Brevet des métiers d'art
 - BM : Brevet de maîtrise
 - BP : Brevet professionnel
 - BPJEPS : Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (a remplacé le BEATEP : Brevet d'État d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse)
 - BT : Brevet de technicien
 - BTA : brevet de technicien agricole
 - BTM : Brevet technique des métiers
 - Capacité en droit
 - CCTAR : Certificat de capacité technique agricole et rurale
 - DAEU : Diplôme d'accès aux études universitaires
 - DECS : Probatoire du Diplôme d'études comptables supérieures
 - DEUST : Diplôme d'Etude Universitaire Scientifique et Technique
 - DEME : Diplôme d'État de moniteur-éducateur
 - Examen spécial d'entrée à l'université
 - FPE : Formation professionnelle d'établissement
 - MC : Mention complémentaire
 - MIMA : Musicien interprète des musiques actuelles
 - TP : Titre professionnel
-

Niveau 5 (Bac +2)

- ADECOMED : Diplôme d'agent de commerce euro-méditerranéen (supprimé)
- BM : Brevet de maîtrise
- BTS : Brevet de technicien supérieur
- BTSA : Brevet de technicien supérieur agricole
- CAFERUIS : Certificat d'aptitude aux fonctions de responsable d'unité d'intervention sociale
- DE : Diplôme d'État de professeur de musique, de danse ou d'art dramatique (DE)
- DEASS : Diplôme d'État d'assistant de service social
- DECESF : Diplôme d'État de conseiller en économie sociale familiale
- DEEJE : Diplôme d'État d'éducateur de jeunes enfants
- DEES : Diplôme d'État d'éducateur spécialisé
- DEETS : Diplôme d'État d'éducateur technique spécialisé (supprimé : CAFETS)
- DEJEPS : Diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (a remplacé le DEFA : Diplôme État relatif aux fonctions d'animation)
- DEMR : Diplôme d'État de manipulateur d'électroradiologie médicale
- DEP : Diplôme d'État de psychomotricien
- DETAB : Diplôme d'État de technicien en analyses biomédicales
- DEUG : Diplôme d'études universitaires générales, peut être délivré à l'issue de la 2e année de licence (L2)
- DEUST : Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques
- DIPC : Diplôme d'institut de promotion commerciale (supprimé)
- DMA : Diplôme des métiers d'art
- DNAP : Diplôme national d'arts plastiques
- DUT : Diplôme universitaire de technologie
- PPH : Diplôme de préparateur en pharmacie hospitalière
- TP : Titre professionnel

Niveaux 6, 7, 8 (Bac +3 à Bac +8)

- CA : Certificat d'aptitude aux fonctions de professeur de musique, danse ou art dramatique
- CAFDES : Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement social
- CCO : certificat de capacité d'orthophoniste
- DCG : Diplôme de comptabilité et de gestion
- DEA : Diplôme d'État d'architecte (supprimé : architecte DPLG)
- DEA : diplôme d'études approfondies (supprimé)
- DEC : Diplôme d'expertise comptable
- DECF : Diplôme d'études comptables et financières (supprimé)
- DED : Diplôme d'État de diététicien
- DEE : Diplôme d'État d'ergothérapeute
- DEI : Diplôme d'État d'infirmier
- DEIS : Diplôme d'État en Ingénierie Sociale (supprimé : DSTS)
- DEMK : Diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute
- DEP : Diplôme d'État de puéricultrice
- DEP : Diplôme d'État de paysagiste (supprimé : Diplôme de paysagiste DPLG)
- DESCAP : Diplôme d'études supérieures commerciales, administratives et financières (DESCAF)
- DESCF : Diplôme d'études supérieures comptables et financières (supprimé)
- DESJEPS : Diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (a remplacé le DEDPAD : Diplôme d'État de directeur de projet d'animation d'animation et de développement)
- DESS : diplôme d'études supérieures spécialisées (supprimé)

- DFS ou DNESM : Diplôme de formation supérieure ou Diplôme national supérieur de musique
- Diplôme national de technologie spécialisé
- DNAT : Diplôme national d'arts et techniques
- DNSAP : Diplôme national supérieur d'arts plastiques
- DNSEP : Diplôme national supérieur d'expression plastique
- DNSPM : Diplôme national supérieur professionnel de musicien
- DPECF : Diplôme préparatoire aux études comptables et financières (supprimé)
- DSCG : Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion

-
- Licence
 - Licence professionnelle

-
- Maîtrise
 - Master

- Diplômes de grande école
- Diplôme d'ingénieur (DHET...)

- Diplôme d'État de docteur vétérinaire / Certificat de fin de scolarité des études vétérinaires
- Diplômes de spécialisation vétérinaire
- Doctorat

L'ensemble des titres professionnels du niveau 3 à 6 délivrés par le ministère du travail est accessible sur le site

<https://www.banque.di.afpa.fr/EspaceEmployeursCandidatsActeurs/EGPRecherche.aspx>

Liste des diplômes professionnels spécifiques

- Tous concours de la fonction publique (notamment ceux de l'enseignement : premier et second degrés public, agricole, privé sous contrat : CAPES / CAPLP / CAPESA / CAFEPS / CRPE / Agrégation... toutes disciplines)
- CSIA : Certificat supérieur en informatique appliquée
- Diplôme certifié d'État de perruquier maquilleur plasticien
- DPAFP-FLE : Diplôme professionnel de l'Alliance française de Paris en Français Langue Étrangère
- DPI : Diplôme professionnel en infographie
- DRC : Diplôme de responsable commercial (DRC), attribué par l'Institut commercial supérieur des arts et métiers au sein du Conservatoire national des arts et métiers
- DUP : Diplôme universitaire professionnel d'enquêteur privé
- DCB : Diplôme de conservateur des bibliothèques
- DCP : Diplôme de conservateur du patrimoine

Annexe 2 : Diplômes et titres échelonnés sur les niveaux du cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL - 4^{ème} alinéa de l'article 1^{er} de l'arrêté)

ADCUEFE (Association des directeurs de centres universitaires d'études françaises pour étrangers)

- DUEF (Diplôme universitaire d'études françaises) de niveau égal ou supérieur au niveau B1, des universités Paris-Est Créteil Val de Marne, Paris 3 Sorbonne nouvelle et de Nice Sophia Antipolis ;
- « DSEFP C3 » (Diplôme supérieur d'études françaises) de la faculté de lettres de l'université Sorbonne.

CCIP (Chambre de commerce et d'industrie de Paris - Île-de-France)

- DFP (diplômes de français professionnel), toutes spécialités de niveau égal ou supérieur au niveau B1.

France Education international

- DELF (Diplôme d'études en langue française) de niveau égal ou supérieur au niveau B1 ;
- DALF (Diplôme approfondi de langue française) ;
- DELF Pro (Diplôme d'études en langue française professionnelle) de niveau égal ou supérieur au niveau B1.

Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse

- DCL FLE (Diplôme de compétence en langue - français langue étrangère) de niveau égal ou supérieur au niveau B1.

Le RNCP : Répertoire national des certifications professionnelles

Les titres, diplômes et certificats sont inscrits, par activité et par niveau, au répertoire national des certifications professionnelles.

Tout diplôme inscrit au RNCP atteste d'un niveau satisfaisant dans le cadre d'une demande d'acquisition de la nationalité française.

Les titres et les diplômes de l'Éducation nationale sont inscrits de plein droit au Répertoire national des certifications professionnelles après avis de la Commission nationale de la certification professionnelle.

Il convient de consulter le site www.rncp.cncp.gouv.fr afin de s'assurer que le titre ou le diplôme dont se prévaut le demandeur est bien inscrit au RNCP.